



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 06/09/2022

Votre annonce n°22-119987 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : 25
Annonce No 22-119987
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : GRAND BESANCON METROPOLE.
Correspondant : Mme la Présidente, 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon tél. : 03-81-87-88-89courriel : agglomeration@grandbesancon.fr adresse internet : <http://www.grandbesancon.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du poste et partiellement de la canalisation de refoulement d'eaux usées de la rue du Frêne à Saint Vit.

Lieu d'exécution : rue du Frêne, 25410 Saint-Vit.

Caractéristiques principales :

grand Besançon Métropole (Gbm) souhaite entreprendre des travaux de renouvellement du poste de relevage et partiellement de la canalisation de refoulement des eaux usées de la rue du Frêne à Saint Vit (25 410)

Refus des variantes.

Cautionnement et garanties exigés : une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement.

Le montant de l'avance est fixé à 20,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 20,0 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Ce taux est fixé à 20,0 % lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement par ressources propres et le cas échéant des aides financières d'organismes extérieurs (Le Département, Agence de l'eau, etc...).

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'Attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché public.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- critère n° 1 : prix des prestations : 60 %;

- critère n° 2 : valeur technique : 35 %;

- sous-critère n° 1 de la vt : 25 %;

- sous-critère n° 2 de la vt : 10 %;

- critère n° 3 : environnement : 5 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 septembre 2022, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la durée d'exécution du contrat est de 37 semaines.

Les différentes missions et leurs durées sont précisées au CCAP.

Le démarrage des travaux prévisionnelles es fixée au 1^{er} semestre 2023.

Les visites du site sont libres. Elles sont conseillées afin de mieux appréhender les prescriptions et contraintes liées à ces travaux.

Suite à donner à la consultation : Après examen des offres, l'entité adjudicatrice se réserve le droit de négocier tout élément de leur proposition avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre.

L'Entité adjudicatrice pourra toutefois attribuer le contrat sur la base des offres initiales, sans négociation.

La présente consultation comporte une condition d'exécution des prestations à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable comme suit : Le titulaire du marché devra être en capacité d'intégrer des clauses et critères environnementaux dans les marchés publics de travaux et d'en assurer le suivi et la bonne exécution.

Elle comporte également une clause de réexamen et des clauses complémentaires.

Les procédures de recours sont précisées dans le Règlement de la Consultation.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Les modalités de transmissions sont précisées dans le Règlement de la Consultation.

L'Entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 septembre 2022.

Mots descripteurs : Assainissement, Etude, Maîtrise d'œuvre, Station de refoulement.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : 36200

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 24250036100108

Libellé de la facture : GRAND BESANCON METROPOLE 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 27 septembre 2022

Objet de l'avis : mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du poste et partiellement de la canalisation de refoulement d'eaux usées de la rue du frêne à saint vit

Nom de l'organisme : GRAND BESANCON METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4289916



> Informations légales